

REGLEMENT INTERIEUR

AMICALE LAIQUE LE PALAIS SUR VIENNE - SECTION BADMINTON (Saison 2018 – 2019)

1. FORCE OBLIGATOIRE

Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire ayant certifié sa prise de connaissance sur la fiche d'inscription. Toute adhésion supposera l'entière acceptation et le respect du présent règlement.

2. PROFIL ADHERENTS

Le club est principalement réservé aux badistes adultes (séniors à vétérans) de toutes catégories (loisir ou compétition) et de tous niveaux.

Les enfants mineurs ne sont pas pris en charge par le club (pas de séance spécifique jeune) et devront être encadrés par leur représentant légal (ou toute personne autorisée par le représentant légal) lors des entraînements.

3. LES CRENEAUX HORAIRES – SALLES et SPECIFICITES

- **Lundi (18H00 - 22H00) : Gymnase MAISON ROUGE**

Ce créneau est ouvert aux joueurs des clubs extérieurs à partir de 20h30, l'objectif étant d'accueillir d'autres passionnés dans la convivialité, l'échange et le partage d'expérience. L'accès aux terrains reste néanmoins prioritaire aux adhérents du club du Palais.

- **Mercredi (20h – 23h30) : Gymnase MARCHESSOUX**

- **Jeudi (18h- 23h30) : Gymnase MARCHESSOUX**

Un entraînement encadré pourra être proposé (horaire à définir selon disponibilité des bénévoles).

Ces séances pourront également être proposées de façon occasionnelle les mercredis soirs.

- **Le créneau du dimanche (9H00 - 12H00) : Gymnases MARCHESSOUX ou MAISON ROUGE**

L'entraînement du dimanche a lieu principalement à Marchessoux (3 dimanches par mois). Le quatrième entraînement mensuel se déroule dans le Gymnase Maison Rouge. Détails et informations sur le site <http://alpb.clubeo.com>.

Nous vous rappelons que ce créneau n'est pas systématiquement ouvert aux entraînements, soumis à la possibilité d'ouverture par un membre du club et à la non-utilisation de la salle pour compétition ou manifestation.

4. COTISATIONS

Se référer à la page <http://alpb.clubeo.com/page/inscription-et-tarifs.html>

5. TARIFS DES VOLANTS

- ✓ Les volants plumes utilisés pendant les entraînements sont à la charge des adhérents aux tarifs suivants :
 - 10 € la boîte de volants pour les entraînements (au lieu de 12€ grâce à la part club),
 - 15 € la boîte de volants pour les compétitions (au lieu de 18€ grâce à la part club).
- ✓ Ces tarifs préférentiels sont exclusivement réservés aux adhérents du club du Palais.
- ✓ Les volants plastiques sont fournis par le club.
- ✓ Les volants utilisés en interclub sont fournis par le club.

Nb : la gestion des volants est assurée par Aurélie.

6. MODALITES D'INSCRIPTION ET PRISE EN CHARGE AUX TOURNOIS

L'inscription aux tournois s'effectue sur <http://alpb.clubeo.com/page/inscriptions-aux-tournois.html> avant la date limite indiquée sur le site. Le paiement de ces inscriptions est avancé par le club*.

Toute demande d'inscription formulée après cette date butoir devra être faite par l'adhérent lui-même en contactant directement les organisateurs du tournoi. Dans ce cas, l'adhérent devra payer son engagement directement auprès des organisateurs du tournoi.

**Le club du Palais prendra les tournois en charge à hauteur de 50 € pour la saison 2018-2019.*

Les engagements aux championnats (CODEP et région) sont intégralement pris en charge par le club du Palais.

7. VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les entraînements sont maintenus y compris pendant le mois de Juillet et Août, sous réserve de disponibilité, de possibilité d'ouverture du gymnase et de confirmation préalable par les responsables du club.

8. PERIODE D'ESSAI

A l'issue de deux séances d'essai, le dossier d'inscription devra être complet pour poursuivre l'activité au sein du club.

9. MATERIEL ET EQUIPEMENT

L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par les adhérents.

Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle dans un état irréprochable : ranger vos volants usagés après chaque match, vos bouteilles vides...

L'adhérent devra se munir de chaussures de sport en salle.

Pour les débutants, des raquettes sont mis à votre disposition.

10. CONTACT ET COMMUNICATION

La boîte mail du club est alpbad87@gmail.com.

Les informations concernant les activités du club sont principalement envoyées par email depuis alpbad87@gmail.com.

Les personnes ne disposant pas de boîte mail devront contacter les responsables du club en direct.

Un site internet (<http://alpb.clubeo.com/>) sera également utilisé pour relayer toutes les informations du club.

11. VOL

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et des compétitions.

12. UTILISATION DES TERRAINS

Le club peut accueillir en même temps sur les terrains, 20 personnes maximum (5 terrains tracés).

En cas de forte influence les simples sont déconseillés.

De plus, pour éviter une trop longue attente entre les matchs, il a été décidé que dès lors qu'il y aurait plus de 8 joueurs en attente (2 terrains) : tous les matchs se feront « impérativement » **en un seul set** ou à la demande expresse des membres du bureau.

13. NOMBRE D'ADHERENTS

Au vu du nombre de terrains disponibles lors des différents créneaux ouverts, le club fixe une limite de 110 adhérents pour la saison 2018-2019. Cette limite pourra être révisée en fonction du taux de présence effectif des joueurs lors des créneaux d'entraînements.

14. MEMBRES DU BUREAU

Les membres du bureau ne peuvent pas avoir souscrit la licence FFBA dans un autre club que celui du Palais.

15. DIVERS

Le présent règlement est susceptible d'être modifié ou complété pendant la saison 2018-2019. Le cas échéant, un email sera adressé pour information.